

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

DOMONT (95199)

Date d'édition 11/03/21

Identifiant	Catégorie	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libellé acte	Date de l'Acte
550	AC1	Monuments historiques : Monuments historiques inscrits et classés, classement, inscription et périmètre de protection.	Château de la chasse	Arrêté	19/08/1933
2081	AC1	Monuments historiques : Monuments historiques inscrits et classés, classement, inscription et périmètre de protection.	Eglise Sainte-Madeleine - Terrains communaux	Arrêté	22/07/1913
2080	AC1	Monuments historiques : Monuments historiques inscrits et classés, classement, inscription et périmètre de protection.	Eglise Sainte-Madeleine - Choeur et transept	Arrêté	22/07/1913
3720	AC2	Protections des sites : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits	Massifs des Trois Forêts (S.Ins.)	Arrêté	10/05/1976
4277	AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Forage EZANVILLE 5 - Périmètre de protection éloigné (SANS DUP)		
4540	EL7	Circulation routière , alignement : Servitudes d'alignement des voies publiques.	Plans d'Alignement Approuvés.		
6320	PM1	Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques naturels et des risques miniers.(P.P.R.) naturels prévisibles (Art. L 562-1 et suivants du Code l'Environnement)	Plan de Prévention des Risques Naturels de Mouvements de Terrain (PPRNMT) pour les risques dus à la présence de carrières souterraines	Arrêté	08/04/1987

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

DOMONT (95199)

Date d'édition 11/03/21

Identifiant	Catégorie	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libellé acte	Date de l'Acte
6450	PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.	CENTRE d' ANDILLY - C.C.T.n° 95.22.004 (Zone de protection)	Décret modifié	11/10/1993
6750	PT2	Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	LIAISON ANDILLY - MONTSOULT (n° 95.22.004)	Décret	21/02/1989
7070	PT2	Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	CENTRE d' ANDILLY (C.C.T.n° 95.22.004)	Décret	30/08/1978
6710	PT2	Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	LIAISON PARIS - AMIENS 2, tronçon Andilly-Uilly St Georges	Décret	29/06/1990
7350	PT2	Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	LIAISON TAVERNY / BESSANCOURT - MONTHYON	Décret	23/08/1973
7271	PT2	Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	LIAISON HERTZIENNE ANDILLY-MARLY LA VILLE	Décret	13/10/1992
7620	PT3	Télécommunications. Communications téléphoniques et télégraphiques: Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication	Câble T.R.N.n°1474 BEAUMONT sur Oise - l'ISLE-ADAM - MONTSOULT		

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

DOMONT (95199)

Date d'édition 11/03/21

Identifiant	Catégorie	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libellé acte	Date de l'Acte
-------------	-----------	--------------------------	-----------------------------	--------------	----------------

8430	T5	Servitudes aéronautiques de dégagement relatives à l'utilisation de certaines ressource et équipements - Communication et circulation aérienne -	Aéroport CHARLES DE GAULLE	Décret	13/07/1993
------	----	--	----------------------------	--------	------------

8410	T5	Servitudes aéronautiques de dégagement relatives à l'utilisation de certaines ressource et équipements - Communication et circulation aérienne -	Aérodrome d' ENGHIEEN-MOISSELLES	Arrêté	20/12/1978
------	----	--	----------------------------------	--------	------------

8637	T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Servitudes aéronautiques établies à l'extérieur des zones de dégagement	Arrêté	25/07/1990
------	----	---	---	--------	------------